

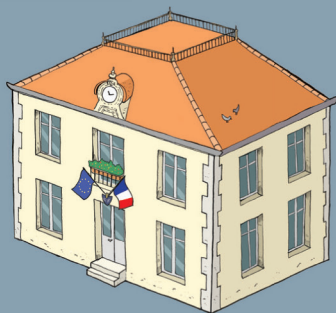
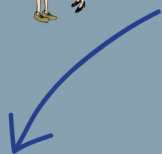
# COMMENT LA RÉGION AUVERGNE SOUTIEN LES PROJETS LOCAUX

Une idée

EST PROPOSÉE PAR LES CITOYENS

Un  
équipement numérique  
pour moderniser les  
salles de cinéma ?

Un nouveau  
réseau de chaleur  
pour ma  
ville ?



La mairie et l'intercommunalité  
étudient et valident le projet.  
Elles sollicitent une subvention  
régionale.



La Région estime que le projet  
est utile pour renforcer l'attractivité  
et le développement du territoire :  
elle décide d'engager des fonds régionaux  
pour le soutenir via les Contrats Auvergne +.

Le projet peut  
voir le jour.



Les Fonds  
européens, gérés  
par la Région,  
peuvent également  
être mobilisés.